

## Un « météorologue en chef » défend ses « essais propres »

*Je suis toujours étonné de l'habillage scientifique des contre vérités. L'article de M. Albert Chaussard dans la revue « Le Mérite » mêle des notions scientifiques ou de bon sens avec des faits qui sont contredits par les documents secrets que la Commission d'enquête de l'Assemblée de Polynésie a publiés et aussi par de fausses informations sur les réalités polynésiennes. J'essaie de préciser ces contradictions sans entrer dans les détails d'une science météorologique dont je ne suis pas spécialiste.*

*Voir document joint : Albert Chaussard « Entre science... Les expérimentations nucléaires françaises dans le Pacifique... réellement dangereuses ? », Le Mérite n° 109, p. 17 à 20*

### Les « réalités polynésiennes »

C'est assez curieux, car les articles précédents de M. Chaussard que j'ai utilisés pour le rapport de la Commission d'enquête ne faisaient aucune mention de ce qui s'était passé à Mangareva au lendemain du 2 juillet 1966... Dans l'article du journal « Le Mérite » (p.20), il reconnaît (à la suite de la publication de Damoclès de mai 2005 et du rapport de la Commission d'enquête) qu'il s'est passé quelque chose à Mangareva en 1966. Il parle même de « l'accident de Mangareva » qui aurait permis aux services concernés de « tirer des leçons »...

M. Chaussard donne une distance entre Moruroa et les Gambier « d'environ 800 km » (p. 20)... Or cette distance est de 400 km.

J'ignore si M. Chaussard a mis les pieds à Mangareva et quand il y serait allé si c'était le cas. Il écrit (p. 20) que « la seule île où voisinaient un abri et un hangar en béton était Mangareva »... Or l'abri (très protégé avec des murs de béton de 80 cm d'épaisseur) ne voisine pas du tout le hangar. Il y a plusieurs kilomètres entre les deux bâtiments. De plus, les témoignages de météorologistes présents sur place en 1966 mentionnent que la station se trouvait sur la colline qui domine l'abri : il en reste des vestiges aujourd'hui, envahis par la brousse.

Quant au « hangar à coprah désaffecté » (p. 20) où s'est retrouvée la population du village de Rikitea pendant les tirs nucléaires, cela sort de son imagination. On a maintenant les preuves que ce « hangar-abri » a été construit pour la campagne de tirs thermonucléaires de 1968 qui devaient être plus puissants que ceux des deux campagnes précédentes de 1966 et 1967.

D'ailleurs, on voit mal un hangar d'une telle dimension (130 m x 40 m) qui stockerait du coprah qui n'était pas la production principale de Mangareva. En effet, Mangareva

est une île « haute » où il y a très peu de cocotiers, ces arbres étant la principale ressource des îles basses ou atolls.

M. Chaussard parle également des « abris » protégeant les populations des retombées (notamment p. 19) comme il parle également des « occupants des navires qui étaient confinés à l'intérieur » (p. 19). Il s'agit d'une vision de technocrate qui laisse entendre que les « retombées radioactives » choisiraient de tomber à la verticale des « abris » où se trouvait la population. Les retombées se répandaient sur la totalité des îles et zones concernées : les toits des maisons, les jardins, les espaces de jeux des enfants, les lagons, les navires... où les habitants et les marins se retrouvaient quelques heures après le passage du nuage...

On a souvent tendance à considérer les « abris » construits pour se protéger des retombées radioactives comme des abris de la protection civile en temps de guerre permettant de se protéger des effets mécaniques et thermiques d'un bombardement « classique ». Or une explosion nucléaire, vécue à distance, n'a rien à voir avec un « bombardement classique » car les populations et leur environnement sont touchés par une contamination invisible, non palpable, inodore et incontrôlable. Parler de protection est tout à fait irréaliste lors d'un tir aérien.

### Le démenti des « documents secrets »

Contrairement aux écrits précédents de M. Chaussard qui parlaient uniquement d'essais aériens faits en altitude sous ballon, son article du journal « Le Mérite » tient compte de ce qui a été révélé par la Commission d'enquête de l'Assemblée de Polynésie et que même le ministère de la défense reconnaît depuis longtemps : à savoir, la nocivité et la contamination due aux essais sur barge (p. 19).

En fait, ce que ne dit pas M. Chaussard, c'est que les essais sous ballon n'ont pas été mis au point sous prétexte de « précautions » pour la protection des populations ou des personnels. Les documents secrets nous apprennent que ces tirs sur barge contaminaient durablement des zones entières proches du point zéro et qu'il fallait parfois attendre plusieurs semaines pour commencer les préparatifs du tir suivant. Les tirs sur barge et tous les tirs aériens sous ballon étaient si contaminants qu'on avait dû construire plusieurs « champs de tir » avec toutes les installations de commande et d'observations connexes, deux à Moruroa (Dindon et Denise), un à Fangataufa (Frégate).

Dans un domaine qui est pourtant le sien, M. Chaussard ne parle jamais des « vents de basses couches » qui sont souvent mentionnés dans les « documents secrets » comme étant responsables des contaminations des îles proches et même jusqu'aux limites ouest de la Polynésie.

Les « documents secrets » classent les retombées d'un tir aérien en quatre catégories classées en deux types : la retombée immédiate, principale et secondaire, et la retombée différée, directe et indirecte. Or M. Chaussard dans son article du journal « Le Mérite » ne parle que de la retombée différée

directe qui ne touchait la Polynésie qu'après avoir fait le tour de la terre et, écrit-il, « il n'y a pas de quoi fouetter un chat » (p. 20). Or les « documents secrets » mentionnent certes cette dernière retombée mondiale, mais de plus, ils indiquent également avec précision les îles et atolls de toute la Polynésie qui étaient touchés par les autres retombées « secondaires » et « indirectes ». Comme l'indiquent les rapports secrets chiffrés à l'appui, ces dernières étaient parmi les plus nocives puisqu'elles se produisaient de quelques heures à quelques jours après le tir.

### **Ouvrir les archives**

Le rapport de la Commission d'enquête de la Polynésie française apporte des éléments d'information qui balaient les contre vérités de tous ceux qui maintiennent envers et contre tout les « essais propres » de la France. Je ne peux que recommander cette lecture. Un véritable débat ne pourra avoir lieu que si le ministère de la défense rend publiques tous les rapports météorologiques et des services spécialisés de sécurité biologique et radiologique. Les discours et les articles de tous les anciens « chefs » des essais nucléaires ne seront crédibles qu'à cette condition.

***Papeete, 18 avril 2006  
Bruno Barrillot***